

# ATOUS & TERRITOIRES

Août 2020 / N°16

L'EDITO



« La Renaissance des Entreprises de France », telle est la thématique des prochaines rencontres estivales du MEDEF qui se dérouleront comme l'an passé à l'hippodrome de Paris Longchamp fin août. A l'instar de la présente publication, mise entre parenthèses durant la crise sanitaire, c'est un retour sur scène qui s'impose pour cet événement, avec la joie de pouvoir enfin se retrouver en présentiel autour de thématiques touchant au monde de l'entreprise.

Envisager la reprise, c'est saisir au vol les magnifiques opportunités qu'offrent les tournants à la fois technologique et écologique du moment ! Ceci étant, plutôt que de subir une politique publique, aussi intelligente fût-elle, mieux vaut encore être source de propositions : l'entreprise est avant tout le lieu de l'expérimentation des nouvelles technologies comme des nouveaux modèles économiques.

Par-delà ces sujets, c'est une réflexion sociétale de grande ampleur dont le monde entrepreneurial devra se saisir. L'actualité n'a en effet pas seulement contribué à accélérer les réflexions et actions concernant la transformation numérique et la transition écologique. Elle a mis l'accent sur la volonté partagée d'une croissance responsable indispensable à la survie du modèle économique de nos Nations modernes et sur la nécessité d'une culture de la maîtrise du risque. Contre toute attente, resurgit à la faveur de la crise une réflexion sur les rapports entre générations, alors que par ailleurs d'autres événements interrogent sur la discrimination.

Ne pas se saisir de sujets d'intérêt général exposerait le monde économique soit à être frappé d'obsolescence programmée, soit à se voir imposer de force des modèles qui ne lui conviendraient pas nécessairement. Notre responsabilité à tous consiste donc à nous en emparer et à mettre à profit la fin de l'été pour prendre le temps de la réflexion.

Jacques FALIES, Président du Medef Eure-et-Loir

Le 4 pages de nos entreprises d'Eure-et-Loir



UIMM  
Eure-et-Loir

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

## JUSTE AVANT LE CONFINEMENT



Né de la volonté de l'UIMM et du Medef Eure-et-Loir de montrer que les entreprises du territoire sont on ne peut plus inclusives, et appuyé par les CLEE (Comités Locaux École Entreprise) et du PLITH (Plan local pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés), l'évènement « Matinée Ordinaire » a eu la chance de connaître sa V2 en cette année 2020.

Sous la forme d'un petit-déjeuner convivial, cette matinée s'adresse à des jeunes en situation de handicap avec le but de leur montrer que le monde de l'entreprise ne leur est absolument pas fermé, bien au contraire. Si la V1, ayant eu lieu le 1er février 2019, avait été un petit succès, les jeunes n'avaient pas pu visiter l'entreprise, par faute de

disponibilités. C'était l'axe d'amélioration pour cette année et on peut dire que cette V2 a coché toutes les cases. En effet, 20 élèves du bassin de Dreux ont eu la chance de pouvoir visiter le E. Leclerc d'Anet ainsi que ses toutes récentes installations (Leclerc Animalerie, Jard, Sport, Jouet...), le tout après une petite session de présentation de la part du Président, Maxime Capelle, qui était justement un lycéen du drouais, et ce autour, bien évidemment, du fameux petit-déjeuner. Le but de l'évènement était de faire comprendre aux élèves qu'ils ont un futur comme tout un chacun dans la société, en entreprise, en milieu ordinaire. Que le handicap n'est ni un gros mot, ni un problème. Et le Leclerc d'Anet était le parfait exemple : ils sont passés en peu de temps de 70 à 300 salariés et la visite a permis de : montrer les postes adaptés dans l'entreprise ; d'indiquer qu'ils ont du mal à recruter, alors mêmes qu'ils disposent de plus de 20 métiers différents ; qu'ils forment beaucoup d'apprentis et prennent énormément de stagiaires. L'apprentissage sera plus que jamais au cœur de l'Entreprise : bien qu'ayant eu lieu avant l'actualité que nous connaissons tous, les constats faits lors de cette visite n'étaient que les prémices de ce que nous allons connaître.

## DURANT LE CONFINEMENT

### BILAN ACTIVITE DU 17 MARS 2020 AU 11 MAI 2020

La mobilisation de nos services durant la crise du COVID 19 s'est traduite par :

#### ACCOMPAGNER / INFORMER

813



Consultations juridiques  
(64 % des adhérents UIMM)  
(24 % des adhérents Medef)



23 Flash info special COVID  
8 newsletters

#### REPRESENTER / SOUTENIR



18 visios nationales  
Ayant conduit à

- ✓ Construction du dispositif ARME
- ✓ Distribution de masques aux entreprises industrielles
- ✓ Lobby relatif au télétravail
- ✓ Lobby relatif à la médecine du travail
- ✓ Lobby relatif aux conditions commerciales de distribution des masques et gel hydro alcoolique



10 visios régionales  
Ayant conduit à

- ✓ Remontées des territoires auprès de la cellule de crise de la Préfecture de Région Centre
- ✓ Elaboration d'un pacte économique et social de reprise
- ✓ Construction d'un plan de soutien à l'apprentissage

## UN GRAND BRAVO À TOUTES NOS ENTREPRISES

Une nouvelle expression parmi tant d'autres s'est forgée une solide réputation durant la crise sanitaire, à savoir celle de « héros du quotidien » ... Toutes les professions les plus diverses en contact ou au service du public y sont passées. Mais quasiment personne n'a mis en avant le travail en coulisse réalisé par l'ensemble des professionnels, tous secteurs confondus.

Or les exemples fusent parmi l'ensemble des entreprises que nous représentons, et il serait ici illusoire de passer en revue de manière exhaustive l'ensemble des initiatives prises par les acteurs économiques du territoire en vue de maintenir l'activité, d'apporter leur soutien aux secteurs en tension ou encore d'innover tant au plan social que technique.

### • L'entreprise RASSINOUX fabrique des distributeurs de gel hydroalcoolique

L'entreprise RASSINOUX fabrique des distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact.

Dans la crise du coronavirus, c'est une des recommandations maintes fois répétées : il faut se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou du gel hydroalcoolique. Avec la réouverture des commerces, de plus en plus de distributeurs automatiques de gel sont et vont être installés à l'entrée des magasins.

Elle s'appelle la borne « Civic » et est la réalisation de l'entreprise RASSINOUX. Créée en 1970, c'est une entreprise familiale dont le siège est situé à Terminiers, position stratégique qu'on oublie souvent : une heure de Paris et une position centrale en France.



Forte d'environ soixante-dix salariés, l'entreprise est spécialisée dans la tôlerie de précision : découpage pliage, soudure et finition, RASSINOUX gère du design au produit fini, en passant par l'intégration des équipements mécaniques, électroniques et des automatismes. Elle conçoit par exemple des terminaux points de vente et des bornes interactives pour la restauration rapide, notamment comme vous avez déjà pu le voir, pour la célèbre chaîne au grand M.

En plein confinement, face à la crise du Covid-19, l'idée de créer un distributeur de gel hydroalcoolique sans contact a été lancée le 10 avril. La situation sanitaire, jamais vue alors, a fait que tout est allé très vite : prototype sorti à la fin du mois d'avril pour une commercialisation le 4 mai. Le tout dans le plus haut respect de la réglementation :

Comme toutes bornes, L'entreprise doit respecter les réglementations PMR ; sécurité électrique et stabilité ; fixation au sol impérative et serrure à clef pour limiter les vols ; respect des dimensions pour l'accès aux personnes en fauteuil roulant...

Une dose de gel hydroalcoolique par simple passage de la main devant la cellule infra-rouge, une distribution en moins de trois secondes, et le tour est joué !

Premiers témoins de la manière dont vous avez abordé la crise sanitaire, nous tenions en conséquence à adresser un hommage appuyé à l'ensemble d'entre vous : vous qui avez su remettre en question votre organisation afin de satisfaire aux nouvelles exigences du protocole sanitaire, vous qui avez fait preuve de solidarité avec les services médicaux d'urgence, vous qui avez su gérer les inévitables tensions sociales générées par la situation, vous qui avez adapté votre production aux exigences d'un marché en tension, vous qui avez mobilisé toute votre énergie pour chercher de nouveaux marchés ou rechercher des financements ... La liste est longue...

A vous tous un grand bravo !

Le focus entreprise de ce numéro sera, contexte oblige, lui aussi inspiré des initiatives prises à l'occasion de cet épisode du COVID 19.

**De la part de toutes les équipes de l'UIMM et du MEDEF Eure-et-loir :**

**Félicitations à toutes et à tous**

# LES INFOS EN BREF

## BIENVENUE ET MERCI DE VOTRE CONFIANCE :

 **Promill**  
A Moret Industries Company



PRESSING des Coralines

16 Rue des Bas Buissons  
Zone Commerciale des Coralines  
28100 DREUX

## L'AGENDA

### • RÉUNIONS TECHNIQUES :

**03 septembre à 9h**

Évolution du dispositif d'activité partielle

**08 septembre 9h30 - 16h30**

L'évaluation des risques et le document unique, un outil vivant au service de la prévention

**05 octobre 9h30 - 16h30**

L'optimisation des vérifications générales périodiques et des formations sécurité

**13 octobre à 9h**

Le télétravail

**21 octobre 9h30 - 16h30**

Le Président du CSE et les missions de la prévention

## APRES LE CONFINEMENT

### • Nous sommes, plus que jamais, mobilisés à vos côtés

Assortie de toutes les précautions sanitaires d'usage, la vie de nos organisations reprend progressivement mais sûrement son cours normal. Vous aurez sans doute constaté les nécessaires ajustements des thématiques programmées en début d'année, afin de nous adapter à l'actualité et aux besoins urgents qu'elle a générés.

Sous toutes réserves liées à l'évolution de la situation sanitaire dans les semaines et mois à venir, nos rendez-vous habituels reprennent dès la rentrée sur un rythme et des modalités qui vous sont désormais familières, et singulièrement : les réunions thématiques mensuelles dont le programme semestriel vous parviendra dès la rentrée, les sessions de formation des mandataires (formations prud'homales) et des référents hygiène-sécurité (APRODEM), les ateliers « aides publiques », les actions « emploi-formation » dont la particularité sera de faire coïncider (semaine 47) la semaine école-entreprise, la semaine de l'Industrie et la semaine du handicap, sans oublier l'événement patronal annuel incontournable qu'est notre Assemblée Générale. Celle-ci, qui se déroulera le 8 octobre après-midi, vous réservera quelques belles surprises en termes d'animations, qui pourraient quasiment s'inscrire dans la droite ligne des thématiques sociétales issues des réflexions relatives à la relance, à savoir à peu de choses près le développement durable sous la forme de ses trois piliers (économique, social et environnemental), mais surtout sous sa forme incitative et constructive, et non sous un angle punitif !

A tout cela s'ajoutent deux actions spécifiques en lien direct avec la nécessité de faire face aux contraintes du marché de l'emploi : un accompagnement spécifique en amont ou pendant les opérations de contrôle du chômage partiel auxquelles vous seriez confrontés (initiés dès le mois de juillet, ces mini-audits compris dans la cotisation, ont vocation à se prolonger autant que vous pourriez en avoir besoin), de même que la programmation d'ateliers « RH Compétences », destinés à vous aider à maintenir vos viviers de compétences en vue de la reprise et à adapter collectivement nos discours à l'égard des publics auprès desquels sont effectuées des présentations des métiers.

Vous l'aurez compris : nous continuerons plus que jamais à être mobilisés à vos côtés et à vous accompagner sous tous les angles de la vie de l'entreprise.